

SEANCE PLÉNIERE

du 14 mars 2019

ANIMATEUR/ANIMATRICE :	SECRÉTAIRES DE SÉANCE :
Dr Eric BILLAUD – Audrey BOUMIER	Audrey BOUMIER, Christine BOLDRON

Intervenants durant la séance :

Dr. Éric BILLAUD, Audrey BOUMIER et Solène SECHER

Etaient présents :

■ Membres du Comité Plénier

NOM - PRENOM	Fonction	Structure
ABDOURHAMANI Sade	Directrice	Planning Familial 49
ALLAVENA Clotilde	Praticien hospitalier - infectiologie	CHU Nantes
ARTARIT Pascal	Médecin conseil	Direction Régionale du Service Médical des Pays de la Loire (CNAM)
BILLAUD Eric	Médecin	SMIT CHU Nantes
BONNIN Charlie	Volontaire	AIDES Pays de la Loire
BOURNEAU-MARTIN Delphine	Pharmacien - centre de pharmacovigilance	CHU Angers
BRECHET Christian	Cadre de santé CFPD	CHD Vendée
CHARRIER François	Vice-Président	MGEN Vendée
CHASLERIE Anicet	Médecin conseil	Direction Régionale du Service Médical des Pays de la Loire (CNAM)
DELBOS Valérie	Médecin responsable CeGIDD 49	CHU Angers
DERENNE Nathalie	IDE CeGIDD	CHU Angers
GIAUME Marie	Médecin USMP	CHU Nantes
HITOTO Hikombo	Chef de Service d'Infectiologie - coordinateur CPVD	CH Le Mans
LE MAGUERESSE Jean-Yves	Président	URAF des Pays de la Loire
LEAUTEZ Sophie	Praticien hospitalier SMPU	CHD Vendée
LEONARD Jérémy	Délégué de lieu de mobilisation	AIDES Pays de la Loire
LORENTE Isabela	Praticien hospitalier - CFPD	CHD Vendée
MERIEAU Stéphanie	Chargée de projets santé des jeunes	RDR - Direction Santé Publique - Nantes
MICHAU Christophe	Praticien hospitalier - infectiologie	CH St Nazaire
PATOUREAU Marion	Médecin référent CeGIDD	CHU de Nantes
QUELENNEC Elise	Directrice territoriale 85	IREPS Pays de la Loire
RABIER Valérie	Praticien hospitalier SMIT	CHU Angers
VALLEE Sébastien	Co-coordonateur régional	Planning Familial Pays de la Loire

■ Invités

NOM - PRENOM	Fonction	Structure
BOLDRON Christine	Secrétaire	COREVIH
BOUMIER Audrey	Coordinatrice	COREVIH
CAVELLEC Morane	TEC	COREVIH/CHU Nantes
DANGEUL POTIER Florence	TEC	COREVIH/CH du Mans
GARNIER Nathalie	Responsable PEPS	Ville d'Angers
GOURMELEN Gaël	Responsable régional	AIDES Pays de la Loire
GRAND-COURAULT Carole	TEC	COREVIH /CH St Nazaire
GUILLEMINOT Alan	Pharmacien, Président URPS	URPS Pharmaciens PDL
HONKOU Koami	Animateur d'actions	AIDES 44
JOVELIN Thomas	Data-manager	COREVIH
LAINÉ Laetitia	TEC	CHD La Roche sur Yon/COREVIH
LUCAS Freddy	Chargé de projet	AIDES 85
MORISSET Chloé	Porte-parole	TRANS INTER action
REHAIEM Sami	TEC	CHU d'Angers
RUELLAN Anne-Lise	Pharmacien	Centre Régional de Pharmacovigilance
SECHER Solène	Biostatisticienne	COREVIH PDL/CHU de Nantes
SEGUIN Laetitia	TEC	COREVIH/CH de Cholet
SORIA Albane	TEC	COREVIH/ CHU de Nantes
... Arnaud	Stagiaire	Planning Familial

Total : 42 personnes (dont 20/32 membres avec voix délibérative titulaires ou suppléants)

Rappel : Quorum atteint si 17 personnes avec voix délibérative

→ 14 titulaires (dont 9 membres du Bureau), 2 suppléants

- Collège 1 : 7 représentants/24
- Collège 2 : 4 représentants/36
- Collège 3 : 5 représentants/12
- Collège 4 : 7 représentants/12

Ordre du jour :

- Ouverture par le Dr. Eric BILLAUD, Président du COREVIH
- Compte-rendu de la réunion ARS-COREVIH du 7 mars 2019 : échanges et débat sur la construction du CPOM
- Présentation de l'avis du CNS - Conseil national du SIDA et des hépatites – sur la Notification Formalisée aux Partenaires, suivi d'un débat avec les membres du Comité
- Point d'information sur l'application du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) à Nadis®
- Information relative au vote électronique du règlement intérieur du COREVIH
- Questions diverses / présentation des actualités des acteurs présents dans la salle

Ouverture de la séance Plénière par le Dr Eric Billaud (Président du COREVIH)

Le quorum est atteint.

[Diaporama complet](#)

Compte–rendu de la réunion ARS-COREVIH du 7 mars 2019 : échanges et débat sur la construction du CPOM

[Synthèse](#)

Echanges dans la salle :

- Au vu de cette synthèse, les membres de l'assemblée plénière du COREVIH s'accordent sur le fait que les missions élargies souhaitées par l'ARS ne peuvent se faire à moyens constants ni au détriment d'une pathologie ou d'une population.

Il est rappelé que l'instruction DGOS/DGS d'avril 2018 transmise aux ARS, place le COREVIH en tant qu'acteur majeur dans la coordination régionale de la prévention et de l'offre de soins dans le champ du VIH et des autres IST dans une approche globale de santé sexuelle,

En outre, les objectifs du GIN (Groupe d'Interface National) des COREVIH, co-piloté par la DGS/DGOS, sont rappelés :

- La lutte contre l'épidémie cachée du VIH ;
- La prévention diversifiée ;
- La réduction des inégalités dans l'accès, le recours et le maintien aux soins ;
- La qualité de vie, de la prévention et de l'accompagnement dans un parcours de soins, des comorbidités et du vieillissement des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) ;
- La lutte contre les discriminations, les stigmatisations, les violences liées au genre, des PVVIH et des personnes vulnérables à ce virus et aux IST.

Pour information, parmi la liste des représentants du GIN, récemment désignés par la DGOS/DGS, figurent dans les Pays de la Loire :

- Audrey Boumier (représentant des coordonnateurs) ;
- Dr Eric Billaud (représentant des COREVIH au COPIL de la stratégie nationale de santé sexuelle) ;
- M. Nicolas Durand (représentant de l'ARS en Santé publique).

- Audrey Boumier informe de la mise en place par l'ARS depuis début mars 2019, de postes d'animateurs territoriaux en santé sur la région. Ils ont pour fonction de coordonner et rassembler les acteurs concernés par la santé au niveau local. [En savoir+](#)

- Une réflexion régionale sur l'harmonisation du système d'information pour le recueil des données VIH et IST est souhaitée.

Présentation de l'avis du CNS - Conseil national du SIDA et des hépatites – sur la Notification Formalisée aux Partenaires, suivi d'un débat avec les membres du Comité

[Présentation](#) – [Avis complet du CNS](#)

Echanges dans la salle :

- Le patient doit rester au centre de la décision. Besoin d'accompagnement dans sa réflexion.

Point d'information sur l'application du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) à Nadis®

[Présentation](#)

Information relative au vote électronique du règlement intérieur du COREVIH

Le règlement intérieur sera adressé aux membres titulaires avec accès à un vote par voie électronique. Possibilité d'amendement d'articles si demande majoritaire des votants.

Questions diverses / présentation des actualités des acteurs présents dans la salle

■ Droit d'asile des étranger(e)s malades.

- ▶ AIDES a interpellé le COREVIH la veille de la Plénière sur les conséquences de la mise en vigueur de la loi du 10 septembre 2018 dans le domaine du droit d'asile et de la rétention. A partir du 1er mars 2019, les malades étrangers-ères qui déposent une demande de titre de séjour pour soins **doivent adresser le certificat médical**, remis par la préfecture lors de l'enregistrement de leur dossier administratif, **dans un délai d'un mois à l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii)**. En l'absence de respect de ce délai, **l'Ofii risque de considérer l'envoi du certificat médical comme irrecevable**. [En savoir +](#)
- ▶ La note de synthèse de AIDES sera diffusée aux acteurs du COREVIH pour information.

Fin de la séance Plénière

Annexes :

- [Rapport 2017 de l'observatoire interdépartemental sur les violences faites aux femmes dans les Pays de la Loire.](#)
- [Fiche de présentation du Groupe d'interface national des COREVIH](#)

Prochaine réunion

le jeudi 20 juin à 9h30

au CHU d'Angers